
# **Guide pour la protection des données personnelles**

Ce guide est à destination de toute personne étant rattachée à l’UPN qui souhaite mener une étude qui concerne les personnes.

Il a été élaboré par le Délégué à la protection des données de l’Université Paris Nanterre. Il est fourni à titre informatif. Avant de commencer votre étude il convient contacter le DPO par e-mail à l’adresse suivante : dpo@liste.parisnanterre.fr

Pensez à joindre ce document complété au DPO pour qu’il puisse traiter votre demande.

# Renseignements :

Vos coordonnées :

Cordonnées de la personne qui encadre votre étude / recherche :

L’intitulé de votre étude / recherche :

A compléter.

# Quel est l’objectif de votre traitement (étude) ?

* Mener une enquête dans le cadre de la recherche …

A compléter.

Suivant à 3.

# Collectez-vous des données personnelles ?

Une donnée personnelle est toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable.

Une personne physique peut être identifiée directement (exemple : nom et prénom, indirectement (exemple : par un numéro de téléphone ou de plaque d’immatriculation, un identifiant tel que le numéro de sécurité sociale, une adresse postale ou courriel, mais aussi la voix ou l’image).

|  |
| --- |
| Pour plus de détails vous pouvez consulter le site de la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/definition/donnee-personnelle> |

[ ]  OUI = Suivant à 4.

[ ]  NON = Sortie = Contacter le DPO + Pas concerné par le RGPD

[ ]  JE NE SAIS PAS = Contacter le DPO

# Collectez-vous des données sensibles ?

Les données sensibles sont :

[ ] La prétendue origine raciale ou ethnique,

[ ] Les opinions politiques,

[ ] Les convictions religieuses ou philosophiques,

[ ] L’appartenance syndicale,

[ ] Les données génétiques,

[ ] Les données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique,

[ ] Les données concernant la santé,

[ ] La vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique.

|  |
| --- |
| Pour plus de détails vous pouvez consulter le site de la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/definition/donnee-sensible>  |

[ ]  OUI = Suivant à 5.

[ ]  NON = Contacter le DPO + Notice d’information, Formulaire de consentement, [Fiche de registre](https://cref.parisnanterre.fr/registre-de-traitement-cnil-872328.kjsp?RH=1578648500259)

JE NE SAIS PAS = Contacter le DPO

# Collectez-vous des données de personnes vulnérables ?

La règlementation ne définit pas la notion de population vulnérable.

Cette liste n’est pas exhaustive mais comprend :

[ ]  Les mineurs,

[ ]  Les personnes sous tutelles ou curatelles,

[ ]  Les personnes handicapées,

[ ]  Les personnes âgées,

[ ]  Les patients,

[ ]  Les prisonniers,

[ ]  Les demandeurs d’asile.

Pour les personnes vulnérables il faut demander le consentement des personnes et garantir la sécurité et la confidentialité des informations.

Le consentement doit être libre et éclairé. Cela veut dire que la personne doit pouvoir refuser librement. L’information doit être adaptée au public visé.

Pour des recherches impliquant des mineurs, l’information doit être adaptée et il convient d’obtenir le consentement des parents également (ou la personne disposant de l’autorité parentale).

|  |
| --- |
| Pour plus de détails vous pouvez consulter le site de la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/definition/donnee-sensible>  |

[ ]  OUI = Contacter le DPO + [Avis du CER de l’UPN](https://www.parisnanterre.fr/ethique/comite-d-ethique-recherche-de-l-universite-cer-pn-917762.kjsp) + Notice d’information + Formulaire de consentement + [Fiche de registre](https://cref.parisnanterre.fr/registre-de-traitement-cnil-872328.kjsp?RH=1578648500259)

**Précision : l’avis du CER n’est pas nécessaire pour les projets menés par des étudiants en Master.**

Suivant à 6.

# Collectez-vous des données concernant la santé ?

Les données à caractère personnel concernant la santé sont les données relatives à la santé physique ou mentale, passée, présente ou future, d’une personne physique qui révèlent des informations sur l’état de santé de cette personne.

Cela comprend notamment :

* Les données de santé par nature :
	+ Antécédents médicaux,
	+ Maladies,
	+ Prestations de soins réalisés,
	+ Prise en charge dans une structure de soin,
	+ Résultats d’examens,
	+ Traitements,
	+ Handicap, etc.
* Les données, qui une fois croisées, permettent de tirer une conclusion sur l’état de santé ou le risque pour la santé d’une personne (par exemple le croisement de la mesure de poids avec le nombre de pas et la mesure des apports caloriques ou encore le croisement de la tension avec la mesure de l’effort, etc.)
* Les données généralement utilisées au plan médical.

|  |
| --- |
| Pour plus de détails vous pouvez consulter le site de la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/quest-ce-ce-quune-donnee-de-sante>  |

[ ]  OUI = Suivant à 7.

[ ]  NON = Contacter le DPO + Notice d’information, Formulaire de consentement, [Fiche de registre](https://cref.parisnanterre.fr/registre-de-traitement-cnil-872328.kjsp?RH=1578648500259)

[ ]  JE NE SAIS PAS = Contacter le DPO

# Votre recherche vise à développer les connaissances biologiques ou médicales ?

1. Les recherches interventionnelles qui comportent une intervention sur la personne non justifiée par sa prise en charge habituelle.
2. Les recherches interventionnelles qui ne comportent que des risques et des contraintes minimes dont la liste est fixée par arrêté du ministre chargé de la santé, après avis du directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.
3. Les recherches non interventionnelles, qui ne comportent aucun risque ni contrainte, dans lesquelles tous les actes sont pratiqués et les produits utilisés de manière habituelle.

|  |
| --- |
| Pour plus de détails vous pouvez consulter le site suivant : <https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/recherche-et-innovation/recherches-impliquant-la-personne-humaine/>  |

[ ]  OUI =

[ ]  A

[ ]  B

[ ]  C

**A =** Contacter le DPO + Avis du CPP RIPH 1 + [MR 001](https://www.cnil.fr/fr/declaration/mr-001-recherches-dans-le-domaine-de-la-sante-avec-recueil-du-consentement) + AIPD + Notice d’information + Formulaire de consentement + [Fiche de registre](https://cref.parisnanterre.fr/registre-de-traitement-cnil-872328.kjsp?RH=1578648500259)

**B =** Contacter le DPO + Avis du CPP RIPH 2 + [MR 001](https://www.cnil.fr/fr/declaration/mr-001-recherches-dans-le-domaine-de-la-sante-avec-recueil-du-consentement) + AIPD + Notice d’information + Formulaire de consentement + [Fiche de registre](https://cref.parisnanterre.fr/registre-de-traitement-cnil-872328.kjsp?RH=1578648500259)

**C =** Contacter le DPO+ Avis du CPP RIPH 3 + [MR 003](https://www.cnil.fr/fr/declaration/mr-003-recherches-dans-le-domaine-de-la-sante-sans-recueil-du-consentement) + AIPD + Notice d’information + Formulaire de consentement + [Fiche de registre](https://cref.parisnanterre.fr/registre-de-traitement-cnil-872328.kjsp?RH=1578648500259)

[ ]  NON = Contacter le DPO+ [Avis du CER de l’UPN](https://www.parisnanterre.fr/ethique/comite-d-ethique-recherche-de-l-universite-cer-pn-917762.kjsp) + [MR 004](https://www.cnil.fr/fr/declaration/mr-004-recherches-nimpliquant-pas-la-personne-humaine-etudes-et-evaluations-dans-le) + Notice d’information + Formulaire de consentement + [Fiche de registre](https://cref.parisnanterre.fr/registre-de-traitement-cnil-872328.kjsp?RH=1578648500259)

**Précision : l’avis du CER n’est pas nécessaire pour les projets menés par des étudiants en Master.**

**Adresse de contact du DPO :** **dpo@liste.parisnanterre.fr**